



**Conseil de sécurité**

Distr.  
GÉNÉRALE

S/1997/219  
13 mars 1997  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : RUSSE

---

LETTRE DATÉE DU 13 MARS 1997, ADRESSÉE AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL  
PAR LE REPRÉSENTANT PERMANENT DE L'AZERBAÏDJAN AUPRÈS DE  
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Comme suite à mes lettres antérieures (S/1997/147 et S/1997/186), contenant des déclarations du Ministère des affaires étrangères de la République azerbaïdjanaise au sujet du renforcement du potentiel militaire de la République d'Arménie, j'ai l'honneur de vous informer de ce qui suit.

Le 14 février 1997, Aman Touleyev, Ministre de la Fédération de Russie chargé de la coopération avec les États membres de la CEI, a évoqué, lors d'une conférence de presse, les livraisons illégales de matériel militaire, notamment de chars et de véhicules blindés, à l'Arménie.

Aujourd'hui 13 mars 1997, l'agence d'information d'État ITAR-TASS a déclaré que le Ministre russe de la défense, Igor Rodionov, a officiellement confirmé la livraison gratuite de matériel militaire à l'Arménie dans les années 1994-1996.

Le Procureur militaire principal de la Fédération de Russie, Valentin Panitchev, dont le service mène une enquête sur les livraisons de matériel militaire russe à l'Arménie a constaté, toujours selon l'agence ITAR-TASS, que ces livraisons ont effectivement eu lieu.

L'acquisition par la République d'Arménie de matériel militaire offensif montre que le Gouvernement de ce pays n'a pas renoncé à ses visées agressives, alors qu'il continue à occuper 20 % du territoire de la République azerbaïdjanaise.

Peut-on donner foi aux déclarations pacifiques de la partie arménienne alors qu'elle s'arme systématiquement, profitant du régime de cessez-le-feu en vigueur entre l'Azerbaïdjan et l'Arménie depuis 1994?

La République azerbaïdjanaise demande de nouveau instamment à la communauté internationale de condamner les agissements agressifs de la République d'Arménie et de prendre contre elle les mesures nécessaires car si l'Arménie reste impunie, elle poursuivra sa politique d'expansion, compromettant la paix et la sécurité dans la région.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent

(Signé) Eldar KOULIEV

-----